PASSAGE À NIVEAU N° 9

Roman Policier

Collection SPHINX

1F.20

N° 28 — PASSAGE À NIVEAU

Passage à niveau n° 9

par Robert DANSLER

CHAPITRE PREMIER

Un coup de sifflet strident, dans le lointain de la campagne, fit lever la tête à la mère Mougin, garde-barrière d'un petit passage à niveau perdu entre deux villages de la Brie.

— Tiens, marmonna-t-elle... ce doit être le 812... il ne va pas tarder à m'être annoncé.

A peine s'était-elle fait cette réflexion que la sonnerie d'appel retentit à l'extérieur. C'était bien l'express 812 en provenance de Marseille qui arrivait. Dans un fracas d'enfer, précédé de retentissants et rapides coups de sifflets, le convoi approchait comme un bolide. La garde- barrière avait manœuvré la manivelle qui abaissait les bras de fer barrant la route pendant le passage des trains.

La mère Mougin regardait d'un œil atone et blasé la monstrueuse machine et les lourds wagons passer comme l'éclair devant elle, lorsque soudain elle tressaillit.

Une grosse masse noire se détacha d'un des wagons et s'en alla rouler sur le ballast.

Poussière et fumée l'empêchèrent tout d'abord de distinguer ce que c'était ; mais, lorsque le train ne fut plus qu'une traînée fuyante, toujours diminuée par la distance, la brave femme se dirigea vers l'endroit où la chose était tombée.

Le corps d'une jeune femme, dont les jambes étaient affreusement broyées, gisait sur la voie.

— Oh, l'épouvantable accident..., murmura en tremblant la mère Mougin.

La malheureuse avait roulé sur une notable longueur et une large traînée sanglante rougissait les traverses de bois de la voie ferrée.

La pauvre garde-barrière tournait en rond, affolée par l'horrible spectacle.

A ce moment une voix mâle fit tressaillir la brave femme :

— Alors la mère... c'est-y prêt... j'ai grand' faim moué.

— Ah ! te voilà !... c'est une bénédiction. Viens vite... je sens que je vais tomber !

— Allons... qu'est-ce qu'il t'arrive ?... Oh !...

L'homme, à son tour, venait de découvrir le corps gisant dans le sang et dans la poussière.

L'homme ne perdit pas son sang-froid, il s'approcha de la malheureuse victime.

Mais alors qu'il se penchait sur les restes de la pauvre jeune femme pour la tirer en dehors de la voie, il eut un sursaut et il poussa un cri étouffé.

— Diable... mais elle a été tuée...

En effet, entre les deux épaules du corps, était fiché jusqu'à la garde un mince et long stylet.

Pendant quelques secondes, le mari de la garde-barrière resta les yeux fixés sur l'arme, incapa-

ble de faire un mouvement. Mais, vite, il se reprit et, empoignant le corps en dessous les bras, il le traîna sur le talus de la voie.

Une demi-heure plus tard la maréchaussée montée sur cycles fit son apparition.

Le brigadier était un homme jeune qui ne manquait pas d'à-propos... Rapidement il se rendit compte de ce qui était arrivé et il demanda :

— A quelle heure celà s'est-il produit ?

— Ben... répondit timidement Mme Mougin... tout à l'heure, au passage du 812.

— C'est-à-dire... il y a combien de temps exactement ?

— Je vas vous dire... c'est bien facile... Le 812 passe ici à dix-neuf heures trente-neuf... Il est maintenant vingt heures sept... ça fait un tout petit peu plus d'une demi-heure.

— Bien... Et quelle est la prochaine station de ce train ?

— Il ne s'arrête plus avant Paris !

— Et à quelle heure arrive-t-il à destination ? reprit le brigadier.

— A vingt-et-une heure six, quand il n'a point de retard.

— Bien, merci... Où est votre téléphone du réseau ?

— Là derrière vous, m'sieu le brigadier.

— Demandez-moi le commissaire de la gare de Lyon.

Quelques minutes plus tard une petite sonnerie grêle annonçait que la communication était établie entre ce petit poste de passage à niveau et la gare terminus.

Le brigadier prit l'appareil et s'adressa à son interlocuteur, le commissaire de gare.

— Ici, le brigadier de gendarmerie de Saint-Martin-les-Ponts. Un crime a été commis sur la ligne, ou plus exactement dans le train 812 venant de Marseille. Si le convoi n'a pas trop ralenti avant la capitale il est certain que l'assassin se trouve encore dans le train. C'est pourquoi je vous ai téléphoné tout de suite.

Une voix chaude répondit au bout du fil :

— C'est très bien, brigadier. Dites-moi... qu'avez-vous remarqué de particulier sur le corps ?

— Rien encore, je ne l'ai pas vu, ce que je peux vous dire c'est que le mari de la garde-barrière a trouvé un stylet plongé entre les deux épaules de la victime. Vous comprenez, avant toutes choses il importait de vous prévenir pour que vous ayiez le temps d'organiser votre surveillance à la descente du train.

— Vous avez bien fait. Je vais immédiatement prévenir la police judiciaire. Touchez le moins possible au corps...

Le gendarme raccrocha le récepteur et se tournant vers le père Mougin, il dit :

— Si vous voulez bien me conduire près du cadavre, maintenant...

— Par ici, monsieur le brigadier.

Le père Mougin suivi des deux gendarmes se dirigea aussitôt vers le lieu où la malheureuse jeune femme reposait.

Le brigadier se pencha sur le corps en se gardant de rien toucher... La victime n'avait pas plus d'une trentaine d'années, elle était très jolie et ses vêtements étaient de très bonne coupe, sans extravagance.

Le gendarme, relevant la tête, regarda autour de lui.

A quelques mètres du cadavre se trouvait une sorte de guérite dans laquelle les ouvriers qui entretiennent les voies rangent leurs outils.

Avec précaution, les deux hommes y transportèrent le corps.

II

L'inspecteur Giroux, un des meilleurs limiers de la P. J. était tranquillement installé dans son bureau, quand la sonnette de son téléphone intérieur résonna.

— Allo?... bonjour monsieur Mursant. Si je veux aller faire un petit tour à la campagne ? Mais bien sûr, chef, par ce beau temps printanier... Que je vienne dans votre bureau. Tout de suite, monsieur Mursant.

Laissant ses rapports en plan, Giroux se leva et fila vers le bureau de son chef.

Ce dernier l'accueillit avec cordialité.

— Mon vieux, j'ai là une affaire dont les circonstances vont attirer les commentaires de la presse et l'attention du public. C'est vous dire qu'il faudra qu'elle soit menée de main de maître afin de ne pas encourir de reproches. C'est au sujet de l'assassinat d'une jeune femme dans l'express de Marseille.

M. Mursant raconta tout ce que nous savons déjà à son inspecteur.

— Je tiens tous ces détails, poursuivit M. Mursant de l'inspecteur de la gare de Lyon qui a été en communication avec le brigadier de gendarmerie. Le commissaire de la gare a pu prendre

note de l'identité de tous les voyageurs présents dans le train.

.....

Un quart d'heure plus tard, Giroux qui avait sauté dans un taxi se trouvait à la gare de Lyon, et frappait à la porte du commissaire.

— Cette affaire du train 812 va certainement vous donner du fil à retordre, lui déclara ce dernier. Cette enquête s'avère de prime abord comme assez compliquée. Pensez donc... vous avez deux cent trente-sept suspects !...

— Diable... et sans compter que l'assassin peut être descendu en cours de route.

— C'est peu probable car il n'y a point d'arrêt entre le lieu où a été découvert le corps et la gare de Lyon !

— Si vous voulez bien, je vais m'en assurer tout de suite, décida Giroux.

— Vous en assurez... mais comment ?

— Où puis-je prendre connaissance de la bande de vitesse du mouchard ?

Le mouchard est un petit appareil qui enregistre avec la plus grande exactitude la vitesse des convois de leur départ jusqu'à leur arrivée.

Le commissaire conduisit l'inspecteur jusqu'au bureau où sont déposées ces bandes. On leur remit aussitôt le diagramme de vitesse du train 812.

Cette vitesse variait entre 80 kilomètres pour la plus grande et 42 pour la plus faible... cependant à l'approche de la gare, la vitesse tombait à 12 kilomètres.

Giroux indiqua cette dernière partie du diagramme du doigt.

— Non... rien à faire pour descendre à ce moment-là, dit le commissaire de gare, car le train se trouve alors dans les parages immédiats de la gare d'arrivée et il y a bien trop de monde sur les voies, pour qu'un voyageur sautant d'un express ne soit pas immédiatement repéré.

— Et à quarante ? peut-on sauter d'un train ?

— Je ne pense pas, d'autant plus que les marches des wagons sont hautes, quand il n'y a pas de quai.

— C'est juste. Je vais aller prendre connaissance de la liste des voyageurs que vous avez dressée à la descente...

Le commissaire avait bien fait les choses. A l'arrivée du train un cordon d'agents surveillait les portières qui se trouvaient à contre-voie, tandis que le commissaire se tenait sur le quai d'arrivée. Le train n'était pas encore arrêté que le haut-parleur annonçait que les « voyageurs du train 812 venant de Marseille devaient se tenir à leurs places et ne pas descendre de wagon avant la visite du commissaire.

Aussitôt le commissaire avait commencé par le premier compartiment du premier wagon et il avait dressé la liste des occupants avec leurs noms, leurs qualités et leur gare d'embarquement, le tout contrôlé par la présentation des billets. Ce travail avait duré une bonne heure et les derniers voyageurs étaient dans un état d'énervement fort compréhensible, mais le commissaire ne s'était pas laissé fléchir, et il avait mené sa tâche jusqu'au bout.

— Ça c'est du bon travail, M. le commissaire, naturellement vous n'avez pas eu le temps d'inter-

roger les voyageurs sur ce qu'ils avaient pu remarquer ?

— Vous pensez bien... j'ai déjà eu assez de mal pour pouvoir obtenir leur identité. Cependant je sais que la victime se tenait dans le compartiment trois du deuxième wagon de seconde classe... je tiens celà des quatre voyageurs qui se trouvaient dans ce compartiment, et qui ne virent pas reparaître leur voisine à la fin du voyage.

— Vous avez fait mettre ses bagages de côté ?

— Bon Dieu... je n'ai pas pensé à celà.., Vite filons au magasin.

Hélas, rien n'avait été trouvé dans le train 812.

— Je suis navré de ma légèreté, monsieur l'inspecteur, s'excusa le commissaire.

— Ce n'est pas grave, il n'y avait probablement pas de bagages dans le filet quand vous avez fait votre inspection et c'est pour celà que votre attention n'a pas été attirée sur ce sujet. Il se peut que, pendant le remue-ménage de l'arrivée, alors que tous les voyageurs se pressaient dans les couloirs pour savoir quelle était la raison pour laquelle on les empêchait de descendre, il se peut, dis-je, que l'assassin se soit emparé des bagages de sa victime et qu'il ait regagné tranquillement sa place sans être remarqué.

— C'est possible en effet.

Giroux prit congé du commissaire de gare, en emportant la liste des voyageurs avec leur emplacement dans le tragique express 812, ainsi qu'une note relatant la suite chronologique des événements et le lieu de la découverte du cadavre.

Le premier soin de Giroux après avoir quitté le commissaire fut de se rendre au bureau de renseignements de la gare, pour savoir quel était

le train qu'il devait prendre pour se rendre au passage à niveau numéro 9.

Il y avait, une heure plus tard, un train semi-direct qui s'arrêtait à Saint-Martin-les-Ponts ; de là, il n'aurait que quatre kilomètres à faire pour se rendre au passage à niveau.

Maintenant Giroux se laissait bercer par le monotone martellement des roues. Il pensait à tout ce qu'il venait d'apprendre sur la difficile enquête qu'il avait à mener.

Deux heures plus tard, Giroux descendait à la petite station de Saint-Martin-des-Ponts.

Il se rendit aussitôt à la gendarmerie pour se mettre en rapport avec le brigadier qui avait fait les premières constatations. Ce dernier lui apprit que le parquet de Sens avait été prévenu et qu'il devait se déplacer ce jour même. Le médecin légiste de la région, qui avait été averti, était déjà arrivé.

— Bien ! allons jeter un coup d'œil sur la victime...

Un gendarme prêta sa bicyclette au policier qui partit, en compagnie du brigadier, dans la direction du passage à niveau.

Ils se rendirent à la petite cabane, où le corps était déposé.

Giroux procéda à un examen minutieux du corps. De la façon dont le poignard était enfoncé dans le dos de la victime, l'inspecteur se rendit compte qu'elle était morte sur le coup. Il imagina la scène... L'assassin attire la jeune femme dans le bout du wagon, ou il la suit quand elle se rend à la toilette. Personne n'est en vue, il plonge son arme dans le dos de la malheureuse. D'une main il la soutient pour ne pas qu'elle tombe;

de l'autre, il ouvre la portière et il pousse sa victime sur la voie. Rapidement il repousse la portière et regagne sa place, probablement dans un autre wagon, puisque tous communiquent par des passages souples. Si son coup était bien calculé il ne devait pas prendre plus de quinze secondes.

Tout en faisant ces réflexions, Giroux continuait son examen; maintenant il s'attachait à observer avec soin les vêtements de la morte.

Aucune marque ne figurait sur le manteau, ni sur la robe.

Cependant il découvrit sur la chemise de soie des initiales brodées : « G. P. »... C'est peu, mais celà donnait tout de même un point de départ. Poursuivant son examen, l'inspecteur sent quelque chose de dur et de rigide dans le gant de la morte. Il enlève le gant et découvre un billet de chemin de fer. Ce billet a été délivré à Toulon, à destination de Paris.

— Ah ! voilà tout de même quelque chose d'important. Je sais maintenant qu'une certaine dame ou mademoiselle « G. P. » est partie de Toulon pour venir à Paris. Dites-moi, brigadier, savez-vous si le parquet a pensé à demander l'assistance d'un photographe ?

— Oui, monsieur l'inspecteur, c'est moi-même qui m'en suis occupé.

— Parfait, il ne nous reste plus qu'à attendre.

L'après-midi se passa en constatation officielle. Le médecin légiste procéda à l'autopsie.

Il résulta de son opération que la pauvre femme était morte sur le coup, le poignard ayant perforé le cœur de part en part. Les blessures des jambes avaient été produites par les roues du train sous lesquelles les pieds de la victime

s'étaient glissés pendant la chute.

D'autre part, des recherches sérieuses avaient été faites le long de la voie pour essayer de retrouver quelque pièce ayant appartenu à la victime, mais on n'avait rien trouvé. Le photographe avait fait son office et il avait pris une suite de clichés. L'inspecteur avait attendu que l'opéraleur ait développé ses clichés et qu'il lui ait tiré quelques épreuves des meilleures poses. Il les fit sécher à l'alcool et le policier les emporta avec lui le soir même.

Giroux rentra à Paris par le dernier train.

Le lendemain matin, il eut pour premier soin d'étudier la liste des voyageurs dressée par le commissaire de la gare de Lyon. Giroux employa la majeure partie de sa journée à vérifier l'identité des quatre voyageurs, qui occupaient le compartiment de la victime.

Il eut la chance de rencontrer trois d'entre eux, qui habitaient Paris.

Tous trois étaient hors de soupçon. Les deux premiers étaient des gros industriels connus sur la place, et le troisième était rédacteur au ministère de l'Instruction publique.

Interrogés, les trois hommes firent à peu de choses près les mêmes réponses.

Il ressortait de leur interrogatoire que la jeune femme n'avait rencontré personne à qui elle eut parlé dans le train. Elle avait été déjeuner dans le wagon restaurant au deuxième service, et le rédacteur du ministère avait pris place à côté d'elle à sa table. Ils n'avaient, durant le rapide repas, échangé que quelques propos sans intérêt. Elle n'avait adressé la parole à personne d'au-

tre et était revenue à sa place, ou elle s'était plongée dans une lecture.

Enfin, vers la fin du voyage elle s'était levée, avait pris dans une petite valise un nécessaire de toilette et s'était dirigée vers les lavabos. Depuis ce moment-là, on ne l'avait pas revue dans le compartiment. Chacun avait pensé qu'elle était restée dans le couloir à regarder défiler le paysage.

Au moment de l'arrivée à Paris, l'attention de tous les voyageurs avait été captée par le fait que chacun devait regagner sa place et attendre le passage de M. le commissaire de gare. C'est à ce moment-là que les voyageurs du compartiment s'étaient aperçus de l'absence prolongée de leur voisine. Aucun d'entre eux n'avait pensé à regarder si la petite valise de la jeune femme était toujours dans le filet.

Dans les journaux du soir, qui relataient l'attentat avec tous les détails connus, de grandes photos de la morte, communiquées par l'inspecteur Giroux, s'étalaient en première page. Une note priait les lecteurs connaissant la victime, de bien vouloir indiquer son identité à la police judiciaire.

.....

L'inspecteur Giroux était, le lendemain de son expédition à Saint-Martin-des-Ponts, installé dans son bureau de la P. J. et il relisait les notes qu'il avait prises sur l'affaire du passage à niveau numéro 9, lorsque l'huissier de l'étage vint lui annoncer une visite.

— Qui est-ce ?

— C'est une dame... elle vient au sujet de l'annonce...

— Alors, vite, amenez-là moi.

Une grande et jolie jeune femme blonde fit son entrée.

— Je vous en prie, madame... mademoiselle ?

— Mademoiselle, monsieur l'inspecteur... Suzanne Portal.

— Très bien, mademoiselle, vous êtes probablement une amie de la malheureuse victime ?

— Mieux, monsieur, répondit la jeune femme en étouffant un sanglot. Je suis sa belle-sœur. Je n'ai pas encore eu le temps de me mettre en deuil.

La peine de Suzanne Portal faisait pitié. Elle était maintenant toute secouée de sanglots et se cachait le visage dans son mouchoir.

Giroux respecta la légitime douleur de la jeune fille. Enfin elle se calma et dit :

— Excusez cette faiblesse, monsieur l'inspecteur... mais ce matin en voyant la photo de ma malheureuse parente dans mon journal, j'ai ressenti un coup qui m'a profondément affectée.

— Je vous comprends, mademoiselle. Ainsi donc la victime serait...

— La femme de mon défunt frère. Elle était pour moi plus encore une amie qu'une parente. Nous nous aimions beaucoup, malgré que nous ne nous voyions qu'assez peu souvent, car elle était prise par ses affaires.

— Ah... votre belle-sœur était dans le commerce ?

— Oui, monsieur.. elle était dans les bijoux,

— Tiens... tiens,.. dans les bijoux.., mais celà nous laisse supposer la raison, qui aurait poussé son assassin a commettre son acte abominable. Avait-elle souvent des bijoux de prix sur elle ?

— Oh ! très souvent. Cependant, je doute que ce jour-là elle en eut beaucoup ; car, habituellement, elle ne travaillait que sur Paris et la banlieue. Elle était courtière et visitait les bijoutiers pour le compte d'un diamantaire de la rue de Chateaudun.

— Très bien... Pouvez-vous me donner le nom de la maison qui l'employait ?

— Mais certainement. Son patron était M. Gorlier, Stéphane Gorlier. diamantaire, 149, rue de Chateaudun.

— Dites-moi, quel était le nom exact de votre parente ?

— Georgette... elle était née Murier.

— Votre frère ?

— Comme je vous l'ai laissé entendre, elle était veuve ; mon frère est mort, il y a trois ans.

— Et elle avait encore de la famille de son côté ?

— Non, monsieur l'inspecteur... elle était déjà orpheline lorsque mon frère l'a épousée. Elle ne se connaissait que des cousins très éloignés, qu'elle ne voyait pas.

— Et de votre côté ?

— Mes parents sont, eux aussi, décédés depuis le mariage de mon frère.

— En somme, vous étiez toutes deux, pour ainsi dire seules de la famille restant encore en vie.

— Oui, et c'est ce qui a contribué à nous rapprocher.

— Permettez-moi, mademoiselle, de vous présenter toutes mes condoléances. Je vais m'attacher, maintenant à retrouver le monstrueux assassin de votre malheureuse belle-sœur.

L'inspecteur raccompagnait la visiteuse jusqu'à la porte.

— Ah... j'oubliais, se reprit Giroux... je voudrais bien que vous me laissiez votre adresse...

— C'est juste, s'empressa de répondre Suzanne Portal. Tenez, voici ma carte.

Quand la visiteuse se fut retirée, Giroux se frotta les mains avec satisfaction.

— Allons, ça marche très bien, ma petite affaire. Dès le surlendemain du crime, je connais déjà le nom et la profession de la victime. C'est plus que je n'osais espérer.

Giroux regarda l'heure, mais il vit qu'il était déjà plus de dix-huit heures et il remit au lendemain sa visite au patron de la morte.

— Mais... comment se fait-il qu'il ne soit pas venu me voir ? Pourtant il a dû lire les journaux lui aussi ? Curieux ça. Surtout si la veuve Portal est partie dans le midi pour traiter des affaires, il me semble qu'il devrait éprouver quelqu'inquiétude pour ses bijoux.

.....

Stéphane Gorlier n'était pas établi en boutique, car il ne vendait pas à la clientèle particulière. Il avait un appartement de moyenne grandeur, dans un vieil immeuble au fond d'une cour.

Ce n'était pas ce qu'il est convenu d'appeler un gros diamantaire. Cependant ses affaires étaient assez prospères ; c'est du moins ce qu'il déclara à l'inspecteur Giroux le lendemain matin, quand celui-ci vint pour l'interroger au sujet de sa courtière.

— Je me demande pourquoi je n'ai pas eu votre visite, demanda le policier, la mine soupçonneuse.

— Mais, monsieur l'inspecteur, parce que j'ai appris le malheur alors que j'étais en voyage. Je suis rentré ce matin même de Bruxelles et c'est sur un journal que j'ai acheté pendant un court arrêt à Amiens, que j'ai vu la photo de ma malheureuse Georgette.

— Ah ! vous aussi, vous étiez en voyage ?

— Oui, j'ai été effectuer des achats en Belgique, il y avait une vente à l'encan d'un diamantaire Bruxellois...

— Puis-je vous demander quand vous êtes parti pour Bruxelles ?

— Certainement, monsieur l'inspecteur. Je suis parti d'ici avant-hier matin par le train de dix heures à la gare du Nord. J'ai couché à Bruxelles le soir même et hier à l'hôtel du Prince Albert ; puis j'ai pris le train pour rentrer ce matin à six heures.

— C'est bien, je vous remercie de vos précisions... Dites-moi, maintenant... Mme Georgette Portal était partie dans le midi, était-ce pour votre compte ?

— Euh ! oui et non... Il y a quelques jours, Mme Portal m'avait demandé si cela ne me gênerait pas qu'elle s'absente pendant deux ou trois jours. Il faut que je vous dise que Georgette n'était pas tenue de faire ici des heures de présence... notre métier ne comporte pas une assiduité de tous les moments et Georgette n'avait à se déranger que quand elle avait à aller traiter des affaires, d'ailleurs elle était uniquement à la commission.

— Tiens, on m'avait dit qu'elle était très occupée.

— Très occupée, oui... mais pas ici... Il est certain qu'elle avait à se démener assez pour trouver de la clientèle ; d'ailleurs c'était une excellente courtière, très active et assez heureuse en affaires.

— Si vous le voulez bien, revenons à la question que je vous ai posée. Est-ce vous qui l'avez envoyée dans le midi, et où ?

— Non. Mme Georgette m'avait demandé de s'absenter pendant quelques jours pour aller voir son fiancé à Toulon. Comme je la sais active et débrouillarde, je lui ai alors proposé d'emporter de la marchandise pour essayer de traiter quelques affaires pendant son voyage sur la côte d'Azur.

— Ah ! bon... Mme Portal était donc fiancée ?

— Oui... elle m'a annoncé cela, en me demandant la permission de s'absenter ; jusque-là, elle n'en avait parlé à personne.

— Et... pouvez-vous me dire le nom de ce fiancé ?

— Je n'en sais rien ! je sais seulement qu'elle devait le rencontrer à Toulon...

— Avait-elle beaucoup de marchandise quand elle est partie.

— Oui... je pense bien... elle avait pour environ deux cent-cinquante mille francs de pierres... D'ailleurs je vais vous donner le chiffre exact, j'ai là sa fiche de reçu. Le diamantaire était un homme d'une cinquantaine d'années mais il en paraissait bien davantage à cause de son air maladif. Il s'en alla d'une démarche lourde et le

dos voûté vers un petit bureau qui se trouvait près d'un immense coffre-fort.

Quelques minutes plus tard il revint vers le policier, en tenant à la main une fiche.

— Tenez, dit-il, voici le détail des pierres que Georgette avait emportées avec elle. C'est le double de la fiche que je communique à l'assurance quand les pierres précieuses sortent de la maison.

— Hum... vous avez pris une sage précaution en faisant assurer cette marchandise, car je dois vous dire que nous n'avons retrouvé aucun des bagages de votre courtière.

Le diamantaire pâlit légèrement.

— Je le craignais, dit-il avec effort... cependant je dois vous dire que jamais une pierre de prix ne sort de chez moi sans être assurée, c'est une habitude, et tous mes confrères font comme moi...

III

L'inspecteur Giroux quitta le diamantaire en se demandant si ce dernier était aussi affecté de la perte de sa courtière qu'il le paraissait... Il avait l'esprit soupçonneux et se laissait aller à des suppositions.

— On a vu des meurtres se commettre pour moins de deux cent-cinquante mille francs ! Il faudra que je fasse tirer une fiche commerciale sur lui. Ce n'est pas tout cela, voilà que maintenant j'ai un fiancé sur les bras. Peut-être aurai-je sa visite prochainement ? ou une lettre ?

Giroux attendit vainement.

Au bout de quelques jours, l'inspecteur se décida à aller au fiancé puisque le fiancé ne venait pas à lui.

Pour savoir quelque chose de ce mystérieux jeune homme il s'en fut trouver la belle-sœur de la victime, comptant bien que cette dernière pourrait lui fournir des renseignements au sujet de celui qui devait épouser sa parente.

Une désillusion l'attendait. Il se rendit donc à l'adresse que lui avait laissée Suzanne Portal. Elle habitait à Montmartre dans une vieille maison de la place du Tertre, un appartement qu'elle avait su arranger avec goût. Quand Giroux se présenta et frappa à la porte de la jeune fille, la porte ne lui fut pas ouverte tout de suite.

— Qui est là ? demanda une voix de femme derrière la porte et l'inspecteur, qui avait la mémoire des sons, reconnut aussitôt la voix de sa visiteuse de l'avant-veille.

— C'est l'inspecteur Giroux, mademoiselle Portal... je voudrais vous parler au sujet de votre belle-sœur.

— Bien, voulez-vous attendre une seconde, monsieur l'inspecteur, le temps que je passe une robe, je suis en train de faire ma toilette.

— Je vous en prie, prenez votre temps.

Giroux entendit ouvrir et fermer plusieurs portes, ce qui l'intrigua quelque peu.

— Entrez donc, monsieur... qu'y a-t-il pour votre service !

— Eh bien, voilà... J'ai appris par l'employeur de Georgette Portal, qu'elle était sur le point de se marier. Comment se fait-il que vous ne m'en ayiez pas parlé ?

— Comment se marier ? Georgette devait se marier ! Et la jeune fille parut si étonnée que Giroux ne douta pas un instant que cette dernière n'était pas du tout au courant des projets matrimoniaux de sa belle-sœur.

— Mais oui... et avec un Toulonnais. C'est du moins ce que m'a assuré son patron.

— Je vous avoue que je n'y comprends rien... je m'étonne que Georgette ne m'ait rien dit de ses intentions. Je crois que ce n'était qu'un prétexte de Georgette pour obtenir quelques jours de congé, et que ce fiancé est purement imaginaire.

— Ah diable !...

A ce moment, Giroux lança un coup d'œil rapide vers une porte qui donnait dans le fond de la pièce. Il lui avait semblé entendre un craquement, comme si quelqu'un était derrière à écouter.

La jeune fille avait vu son regard et elle dit :

— C'est mon chat que vous entendez... Il est insupportable quand il y a des personnes qu'il ne connaît pas. D'ailleurs personne ne pourrait entrer chez moi par là... il n'y a pas d'escalier de service. Je voulais vous demander aussi... Que faut-il faire de l'appartement de ma pauvre Georgette ?

— C'est vrai, nom d'une pipe. je n'ai pas encore été voir ce qu'il y a chez elle. Peut-être y trouverai-je quelque chose d'intéressant pour mon enquête. Vous m'avez bien dit qu'elle habitait à Passy, rue...

— Rue Raynouard.

— Merci.

Revenant à la conversation interrompue, Giroux poursuivit.

— Ah ! oui... au sujet de l'appartement de votre parente... eh bien, il ne faut rien faire pour l'instant, car la justice va y faire poser les scellés et la succession ne pourra s'ouvrir qu'à la fin de l'enquête.

— Bien, monsieur... je ne savais vraiment pas quoi faire.

— Eh bien, voilà, je n'ai plus rien d'autre à vous demander pour aujourd'hui... et excusez-moi encore du dérangement.

....

Avant de communiquer l'adresse de Georgette Portal au juge d'instruotion pour qu'il fasse poser les scellés, Giroux estima qu'il devait aller d'abord jeter un coup d'œil sur les lieux qu'avait habitée la malheureuse courtière en bijoux.

En quittant la belle-sœur de la morte, il passa

aux bureaux de la P. J. pour y prendre un ordre de perquisition.

Ensuite, il se rendit rue Raynouard.

Le commissaire de police du quartier et un serrurier accompagnaient l'inspecteur Giroux. Dès que la porte fut ouverte, il sembla aux deux policiers que quelque chose d'insolite s'était passé dans l'appartement de la courtière.

Dans le studio, un petit secrétaire avait été fouillé de fond en comble et toutes sortes de papiers traînaient sur la tablette du meuble dont les tiroirs étaient restés ouverts. Une commode qui se trouvait dans la chambre à coucher avait aussi reçu la visite de ceux qui s'étaient sans aucun doute introduits dans la place.

— Il me paraît, dit soudain le commissaire, que l'assassin de cette pauvre fille était insatiable... Il est venu ici ; c'est certain, pensant trouver encore d'autres joyaux au domicile de sa victime.

— Sans aucun doute... il avait belle de venir facilement puisqu'il avait le sac et la valise de la malheureuse; les clés de cet appartement devaient s'y trouver avec les papiers et l'adresse de Georgette Portal.

— Ce sera difficile de savoir ce qui a été volé ici, la propriétaire étant morte.

— Oui, et la famille se bornant à une seule belle-sœur. Enfin, je vais toujours perquisitionner à mon tour... peut-être trouverai-je quelque chose. Cependant avant de rien toucher, je vais faire venir le service de photographie de l'identité, à cause des empreintes.

Giroux laissa le commissaire dans l'appartement, et alla téléphoner au café le plus proche.

Une demi-heure plus tard les photographes étaient là et ils commençaient à prendre des clichés. De nombreuses empreintes superposées se découvrirent sur tous les meubles.

Quand les opérateurs furent partis, l'inspecteur procéda à une minutieuse fouille de l'appartement. Cependant sa perquisition ne donna rien, qui fut de nature à lui faciliter sa tâche.

— Pas commode cette affaire, mon cher inspecteur, émit le commissaire.

— Non... il y a peu d'éléments. Je crois qu'il va falloir que j'aille faire un petit tour dans le midi, Ce qui m'étonne le plus c'est que le fiancé n'ait pas donné signe de vie. Il y a là-dessous quelque chose de peu clair.

Le lendemain matin Giroux préparait sa valise.

.....

Giroux n'était pas venu directement à Toulon. Il était descendu à Marseille et son premier soin en fouillant le pavé de la vieille cité phocéenne, avait été de se rendre aux agences de la presse régionale.

Il avait confié aux journaux locaux des épreuves de la morte, en demandant de les faire paraître de nouveau avec une note priant les personnes ayant rencontré cette femme sur la côte de bien vouloir se faire connaître en écrivant à « Inspecteur Giroux », poste restante, Toulon, Puis, poursuivant son voyage, le policier s'était enfin rendu dans le grand port militaire.

En arrivant à Toulon, Giroux choisit un petit hôtel de bonne apparence près de la place d'Armes. Pour éviter les curiosités, il se fit inscrire

sous le nom de Ligeois, représentant de commerce.

Afin de sentir un peu le vent l'inspecteur ne prenait pas ses repas à l'hôtel et il déjeunait soit à la Rotonde ou à l'Amirauté, les deux restaurants les plus fréquentés par la bonne société de la ville. Il supposait, avec juste raison, que Georgette ne devait pas avoir choisi un fiancé d'une classe sensiblement au-dessous de la sienne, la logique voulait même que ce soit dans une classe supérieure. D'autre part, ce mariage paraissait lui tenir à cœur pour qu'elle entreprît un aussi long voyage pour voir celui avec qui elle voulait se marier. A moins que ce fiancé ne fut imaginaire, comme le supposait la belle-sœur de Georgette Portal...

— Cependant elle est bien venue à Toulon... son billet de chemin de fer en fait foi... se disait le policier.., c'est ici le point de départ de cette affaire. Je ne quitterai pas Toulon sans avoir obtenu un résultat.

En attendant les jours passaient et Giroux se rendait en vain chaque matin à la poste restante.

L'inspecteur se décida à visiter les bijoutiers. Plusieurs d'entre eux reconnurent formellement la photographie de Georgette Portal, pour celle d'une courtière qui était venue leur proposer de la marchandise. Dans plusieurs maisons, la jeune femme avait même fait des affaires.

Giroux questionna ces commerçants pour savoir si la courtière n'avait jamais été vue avec un originaire de la ville ou avec quiconque ; mais, hélas, la jeune femme avait toujours été vue seule.

Cependant un soir que Giroux prenait le frais à la terrasse de l' « Amirauté », après une journée

particulièrement accablante en démarches infructueuses, il entendit une conversation qui se tenait à quelques tables de lui.

Dans le groupe qui conversait, se trouvaient deux jeunes femmes de tenue légère, genre « Petites Alliées » et trois jeunes gens habillés avec une élégance de bon ton qui laissait supposer qu'ils appartenaient à la meilleure société.

L'un des jeunes hommes parlait d'un de ses amis :

— Tu sais, Bernard, disait-il aux deux autres, il a pris une de ces culottes au cercle, il y a deux semaines... et le pire, c'est qu'il ne s'est pas encore acquitté de son découvert.

— Diable.., si le papa apprend cela, ça va faire du vilain.

— Mais, dis-moi, ne devait-il pas se marier avec une bijoutière de Paris ?

A ce moment l'inspecteur tendit l'oreille.

— Non, pas une bijoutière, poursuivit le jeune homme qui avait parlé le premier. Ce n'est qu'une courtière en bijoux.

— Pourtant, il nous avait dit qu'elle avait une situation très brillante, intervint le troisième.

— Mais mon cher, il y a des courtières qui gagnent en un an plus que ton père ne fait de bénéfices dans l'épicerie en gros.

— En attendant reprit le second, tu n'as pas répondu à ma question... et son mariage à Bernard... qu'est-ce que ça devient ?

— Pour te dire vrai, mon cher Jean, je n'en sais rien... Il y a quelques mois, cela semblait être le grand amour ; mais depuis quelque temps, quand on attaquait ce sujet, il semblait éluder les questions ; il répondait évasivement. Pour moi

cette union ne semble pas convenir à la famille... et tu sais ce que le père de Bernard peut être autoritaire !

Puis, les trois jeunes gens parlèrent d'autre chose ; ils terminèrent leurs consommations, et se levèrent pour partir.

Giroux était sur des charbons ardents... En fin limier, il sentait le gibier. Il avait la certitude que la courtière, dont il avait entendu parler, était la malheureuse jeune femme qui avait été jetée morte du train 812.

D'un trait, il avala le reste de son demi, il jeta une pièce de monnaie pour régler le montant de sa consommation dans sa soucoupe et se leva à son tour.

Il se mit à suivre les jeunes gens.

Ceux-ci ne tardèrent pas à quitter leurs compagnes et montèrent dans une voiture rangée sur la place de la République.

Giroux se rabattit sur les deux jeunes femmes. Il les rattrapa vivement et les interpella.

— Pardon, mesdames... j'aurais quelques mots à vous dire.

— Mais, monsieur, répondit l'une d'elle... nous ne vous connaissons pas.

— Excusez-moi... je suis l'inspecteur de police Giroux.

Les deux femmes pâlirent légèrement.

— Que nous voulez-vous... nous n'avons rien à nous reprocher !

— Oh ! je ne vous accuse de rien non plus, j'aurais seulement quelques petits renseignements à vous demander.

— Si c'est ainsi, monsieur l'inspecteur, à votre service.

— Voulez-vous me faire le plaisir d'accepter l'apéritif ? Conduisez-moi dans un café où nous pourrons parler tranquillement.

— Bien, allons, si vous le voulez bien, à la Rotonde... il y a deux petites salles dans le fond où nous ne serons pas dérangées.

Quelques minutes plus tard, le policier et les deux jeunes femmes étaient attablés dans le fond de la brasserie.

— Tout à l'heure il m'a été donné d'entendre une conversation qui eut lieu entre les trois jeunes gens qui vous tenaient compagnie à la terrasse de l'Amirauté.

— En effet, répondit la plus hardie des deux femmes... je vous avais remarqué.

— Vos amis parlaient d'un de leur camarade, nommé Bernard... c'est bien ça ?

— Oui...

— Ils ont parlé d'un mariage que ce garçon avait projeté avec une courtière en bijoux ?

— C'est exact...

— Connaissez-vous ce garçon ?

— Oui... bien sûr, c'est un des amis de ceux qui étaient avec nous tout à l'heure, des jeunes gens très bien d'ailleurs. Ils sont tous des meilleures familles toulonnaises. Nous nous retrouvons très souvent pour aller danser le soir.

— Ce Bernard, dont ils s'entretenaient, qui est-il ?

— Je ne sais si j'ai le droit de vous répondre... c'est très délicat de ma part.

— Ecoutez, madame, je m'occupe d'une enquête très sérieuse, j'ai besoin de ces renseignements ; si vous ne voulez pas me les donner, je me verrai dans l'obligation de vous faire citer comme témoins l'une ou l'autre au commissariat, et je vous poserai alors officiellement des questions...

Les deux jeunes filles semblèrent quelque peu ennuyées de la tournure que prenait la conversation; enfin la plus petite dit :

— Après tout, cela ne nous engage à rien, monsieur est policier, il nous pose une question, nous n'avons qu'à y répondre.

— D'autant plus que je vous assure de ma parfaite discrétion.

— Dans ce cas, répliqua la grande, je vais vous répondre. Bernard, c'est le fils Clairvaux. Des Chantiers Navals Toulonnais.

— Vous étiez au courant de ce mariage, donc. Connaissiez-vous la fiancée ?

— Là, je ne peux pas vous répondre, nous n'avons jamais vu Bernard en sa compagnie. D'ailleurs, il ne la voyait pas ici. Quand il voulait la rencontrer, il lui donnait rendez-vous à Marseille... à cause de son père.

— Comment se fait-il que vous soyiez si bien au courant ?

— Je vais vous dire, Bernard a toujours été un bon camarade pour moi, il me faisait volontiers ses confidences. Ce mariage, ça n'allait pas tout seul, son père y était formellement opposé. Bernard est un garçon sans beaucoup de volonté et devant son paternel, il file doux. Ce dernier avait l'intention de lui faire épouser la fille d'un de ses fournisseurs, un gros marchand de bois.

Je pense que le père Clairvaux avait l'intention de faire une affaire du mariage de son fils. Alors, vous pensez ! La courtière arrivait un peu comme des cheveux sur la soupe.

— Je vois... et... savez-vous si ces derniers temps ce Bernard a vu l'élue de son cœur.

— Je ne pourrais vous dire avec certitude, mais je sais que Bernard a été pendant deux jours à Marseille. Il se pourrait qu'il eut rencontré sa chérie là-bas.

Pendant toute cette conversation, Giroux avait pris des notes. Soudain, il sortit la photographie de Georgette Portal et la mit sous les yeux des deux femmes.

— Mais, s'écria la plus petite... c'est la photo qui était sur le *Petit Marseillais* de dimanche... la fiancée de Bernard serait la jeune femme qui aurait été tuée dans l'express de Marseille ?

— Je le crains en effet, répondit Giroux, en rangeant la photo dans sa poche.

Les deux femmes étaient maintenant atterrées.

— Comment se fait-il que Bernard ne se soit pas fait connaître alors ? dit la plus grande des interlocutrices de l'inspecteur.

— C'est ce que je voudrais bien savoir, répondit Giroux.

— A moins que cette femme n'ait aucun rapport avec la fiancée de Bernard !

— Aussi vais-je m'en assurer dès demain.

— Mais, vous nous avez promis, monsieur l'inspecteur ! ne dites pas que c'est nous qui vous avons renseigné.

— C'est promis; et je n'ai qu'une parole. Maintenant, au revoir.

Depuis huit heures du matin, le lendemain du jour où il avait recueilli les renseignements sur le jeune Clairvaux, Giroux et un inconnu se tenait près de la porte principale des bureaux des Chantiers Navals Toulonnais.

L'inspecteur avait été, le matin même, au commissariat central de Toulon pour demander un inspecteur régional connaissant le jeune Clairvaux pour se faire désigner l'intéressé.

Giroux avait décidé de rencontrer le jeune homme en dehors de la présence de son père, de plus en plus il avait l'intention de faire sa connaissance... comment dire... « à la surprise » pour lui enlever la plupart de ses moyens de défense.

Soudain, le policier toulonnais toucha le bras de l'inspecteur Giroux et lui dit :

— Tenez, le jeune homme qui arrive, en costume beige, là-bas au coin du port, c'est lui.

— Parfait, je vous remercie.

Et le policier parisien se grava dans la tête l'allure et les traits de Bernard Clairvaux.

En quittant son collègue, Giroux s'offrit la fantaisie d'une petite promenade au bord de la mer. Il avait bien gagné un peu de repos, car depuis une semaine il courait Toulon pour trouver des renseignements qui se dérobaient constamment. Il prit le tramway et se rendit au Mourillon où il s'offrit un bon dîner à la « Réserve ». Puis il s'en fut se promener sous les pins du cap Brun. Cependant, le soir, à l'heure de la cessation du travail dans les bureaux des Chantiers Navals Toulonnais, il se trouvait à proximité de la porte principale.

Il assista à la sortie de tous les bureaucrates qui se hâtaient vers leur demeure. Quelques instants

plus tard, M. Clairvaux père sortit dans sa limousine. Près de la portière se tenait son fils, qui lui disait au revoir. Giroux, qui n'était pas loin, entendit le jeune Bernard dire à son père qu'il était invité à dîner par un ami et qu'il rentrerait dans la soirée.

Le policier entendit encore le père répondre à son fils par un « bonsoir » dépourvu d'aménité, et la voiture partit rapidement.

Giroux laissa à Bernard le temps de s'éloigner des bureaux et il le suivit à une vingtaine de mètres derrière.

Les bureaux des Chantiers Navals se trouvaient derrière l'arsenal, et il y avait un bon bout de chemin pour se rendre en ville.

Bernard marchait le dos voûté, songeur...

A un certain moment, ils eurent à traverser un terrain vague qui se trouvait derrière la prison maritime. C'est cet endroit que Giroux choisit pour aborder le jeune homme.

Pressant le pas, l'inspecteur se trouva bientôt à la hauteur de Bernard Clairvaux.

— Pardon, monsieur... c'est bien à monsieur Clairvaux que j'ai l'honneur de parler ?

Le jeune homme s'arrêta, surpris, et répondit entre ses dents :

— Mais... oui, monsieur... Que me voulez-vous ?

— Je désirerais avoir avec vous un entretien de la plus haute importance... Permettez-moi d'abord de me présenter... Inspecteur Giroux, de la Police judiciaire de Paris...

— Ah ! inspecteur... balbutia Bernard en pâlissant affreusement, et... c'est pourquoi...

— Quelques renseignements au sujet d'une personne qui est, ou plutôt qui était de vos connaissances...

Et à brûle-pourpoint le policier présenta au malheureux jeune homme, qui tremblait sur ses jambes, la photo la plus suggestive de la morte...

— Connaissez-vous cette personne, et quand l'avez-vous vue pour la dernière fois ?

— Ah ! mon Dieu... c'est affreux... la malheureuse... Mais c'est horrible...

— Donc, si j'en juge par votre émotion, cette personne vous est bien connue ?

— Mais je n'ai pas dit cela... C'est l'horreur de ce visage convulsé qui m'a fait pousser cette exclamation... et puis je ne vois pas pourquoi je perds mon temps à vous écouter... D'ailleurs, qui me prouve que vous êtes policier... je n'ai pas à vous croire sur parole, et quand bien même vous le seriez, je ne vois pas pourquoi vous vous adressez à moi dans ce lieu désert...

Visiblement, Clairvaux s'affolait. Il perdait tout son sang-froid. Giroux sentait que quelques paroles bien senties viendraient à bout de sa résistance.

— Quant à ma qualité de policier, il m'est très facile de vous la prouver... Voici ma carte...

Et Giroux présenta sa carte de police.

— Maintenant, si vous ne voulez pas me répondre sur ce que je vous ai demandé, vous êtes libre; mais moi je me verrai obligé de vous faire convoquer par la police de Toulon pour vous questionner officiellement.. Vous recevrez demain une convocation à votre domicile... Vous habitez bien chez votre père, n'est-ce pas ?

— Ah ! non ! pas ça... je vous en prie... pas de convocation... pas chez mon père surtout... Demain toute la ville saurait que je suis inquiété pour le meurtre de Georgette et...

Mais le malheureux garçon venait de s'apercevoir trop tard qu'il venait de prononcer le nom de sa fiancée, et par conséquent de se vendre...

Giroux souriait...

— Allons... un bon mouvement... vous voyez bien que vous êtes un familier de madame Portal... Inutile de finasser avec moi... Si vous êtes raisonnable tout cela pourra rester entre nous... si toutefois vous n'avez rien à vous reprocher quant à la disparition de votre fiancée...

— Oh !... pouvez-vous supposer une chose pareille..., dit Clairvaux avec, dans la voix, les accents d'une profonde émotion contenue...

— Moi, vous savez, je ne demande qu'à vous croire ! En attendant, conduisez-moi dans un endroit où nous pourrons parler en toute tranquillité.

— Si vous voulez bien me suivre, nous allons nous rendre dans la garçonnière qu'un de mes amis met gracieusement à ma disposition; j'en ai toujours la clé sur moi. Pour l'instant, il est absent de Toulon, nous y serons absolument seuls...

Bernard conduisit le policier dans le quartier de la gare, près de la place de la République... Dans une petite rue tranquille, il s'arrêta devant un immeuble de bonne apparence et tous deux pénétrèrent dans un élégant rez-de-chaussée.

— Là, nous serons en effet très bien pour parler... Pour commencer, je vais vous demander

pourquoi vous n'avez pas fait connaître à la police votre qualité de fiancé de la victime de l'attentat de l'express 812...

— C'est à cause de mon père... Il faut que je vous dise qu'il ne voyait pas d'un bon œil cette union... Pour dire vrai, il m'avait refusé formellement son consentement. Il avait pour moi d'autres vues...

— Je sais... je suis déjà au courant de cela... Pourtant, je ne vois pas la raison qui vous a empêché de venir donner à la justice des renseignements sur l'identité de la malheureuse Georgette Portal ?

— Toujours mon père... Il craignait que mon nom, mêlé à cette affaire, même indirectement, fit rejaillir sur notre famille la souillure d'un scandale...

— Je ne vois pas... n'ayant rien à vous reprocher, vous n'aviez rien à craindre... Mais enfin là n'est pas la question... Quand avez-vous vu pour la dernière fois Georgette ?

— Mais... le jour de son départ... c'est-à-dire il y a samedi huit jours... Nous nous étions rencontré, comme d'habitude, à Marseille, car mon père m'avait interdit formellement de recevoir Georgette à Toulon, prétendant que cela pouvait lui nuire dans ses affaires...

— Je vois que votre père a une certaine autorité sur vous... cependant vous êtes majeur...

— Mon père est terrible... vous ne le connaissez pas... ça se voit... Il ne faut pas lui résister, il est inflexible. Quand il a dit quelque chose, il n'y a pas à revenir sur sa décision.... c'est un despote.

— Et, cependant, vous vous insurgiez contre son autorité pour ce mariage...

— J'aimais tant Georgette, dit le pauvre Bernard en éclatant en sanglots... Quand je venais de la voir, je me sentais la force de résister à la volonté de mon père... Hélas, elle n'était pas souvent près de moi, et peu à peu mon père reprenait de l'ascendant. Pourtant, Georgette était lasse d'attendre et elle était venue cette fois pour me décider à prendre mes responsabilités... Je lui promis de fléchir mon père... Pendant son séjour ici, j'ai eu avec lui une explication des plus orageuses... Voyant qu'il restait sur ses positions, j'avais décidé de quitter Toulon pour aller retrouver ma fiancée à Paris. C'est dans ces dispositions que je l'ai accompagnée à la gare, décidé moi-même à la rejoindre dans la semaine... Je l'avais dit à mon père et, remonté moralement par la présence de Georgette, j'étais résolu à exécuter mon projet...

— Quand a eu lieu cette discussion avec votre père ?

— L'avant-veille du départ de Georgette...

— Mais, dites-moi... il vous fallait, avant de partir, régler toutes vos affaires ici... Etiez-vous en mesure de le faire ?

— Que voulez-vous dire, demanda le jeune homme en pâlissant...

— Je veux parler d'une certaine dette... une dette de jeu si je ne me trompe pas...

— Mais... cette dette est réglée... Vous pouvez vous renseigner...

— Tiens, tiens !... il n'y a pas longtemps dans ce cas... Pouvez-vous me dire comment vous êtes arrivé à vous libérer... Vous avez probablement emprunté de l'argent...

Bernard était devenu livide...

— Je ne peux pas vous répondre...

— Oh !... vous savez que la justice a des moyens en son pouvoir pour vous y contraindre... allons, répondez... Qui vous a prêté cet argent ?

— Non... non... je ne peux pas...

— Je crois deviner... allons... avouez... qui ?

Bernard répondit dans un souffle :

— C'est Georgette...

— En effet, votre situation est grave... Vous vous rendez compte dans quel cas vous vous trouvez... Votre fiancée vous prête une somme d'argent, assez importante, je pense... Combien ?

— Douze mille...

— Bon... votre fiancée vous prête douze mille francs pour régler une perte de jeu; elle repart pour Paris... et, pendant le voyage, elle est assassinée... Ce sont des préventions suffisantes pour permettre votre arrestation... tout au moins comme prévenu, sinon comme inculpé...

— Mais c'est affreux... Monsieur l'inspecteur... vous ne pensez pas que j'aie pu tuer celle qui était tout pour moi. Dites... vous ne le pensez pas ?

Et de grosses larmes de gosse roulaient sur les joues de Bernard...

— C'est un faible, pensait Giroux en le regardant fixement sans répondre... Trop faible à mon avis pour perpétrer un crime aussi horrible... Non... je ne pense pas qu'il soit le coupable... mais il aurait pu se payer un sbire !...

Giroux reprit la parole...

— Où étiez-vous samedi soir, après avoir mis votre fiancée dans le train...

— J'ai passé la soirée avec des camarades... vous pouvez vous renseigner... Il y avait Jean Porcherolle, Louis Ferval et Pierre Ancel... tous

trois des jeunes gens dont la parole ne peut être mise en doute...

— C'est bon, je me renseignerai... Passons à un autre ordre d'idées... Vous ne connaissiez pas d'ennemis à votre fiancée ?

— Oh ! non... elle était si bonne... comment aurait-elle pu se faire des ennemis ?

— Et maintenant, dites-moi pourquoi Georgette Portal n'avait pas fait part de son intention de vous épouser à sa belle-sœur Suzanne ?

— Mais... elle n'avait aucune raison d'en faire part à sa belle-sœur... elles ne se voyaient plus depuis des années, c'était vraiment superflu...

— Tiens..., c'est curieux ça !... Une dernière question qui vous intéresse directement... L'argent que vous a donné Georgette pour régler votre dette, quand vous l'a-t-elle remis au cours de son voyage, et quand avez-vous versé cet argent à celui à qui vous le deviez ?

— J'avais informé Georgette de cette dette le lendemain même du jour où j'avais perdu... Ne croyez pas que je sois joueur... non... je vais au cercle comme mes amis de la société toulonnaise et j'y risque de temps en temps quelques louis pour ne pas paraître plus rat que les autres, mais je ne suis pas passionnément joueur... Cependant, fermement décidé à partir rejoindre Georgette à Paris, un soir je me suis dit, après avoir vu un ami emporter une forte somme au baccara, que peut-être c'était un moyen de me faire un pécule qui me permettrait de me débrouiller à Paris... Je savais bien qu'il ne fallait pas que je compte sur mon père pour m'aider à vivre en compagnie de celle qu'il détestait. Hélas, ce soir-là, j'ai perdu tout l'argent que j'avais sur

moi... Mais je me suis entêté... et, sur parole, j'ai perdu douze mille francs... Quand Georgette l'a su, elle me fit de justes remontrances sur mon inconséquence, mais dans sa lettre il y avait un chèque du montant de ma perte, tiré sur la succursale de Toulon de la Société Générale... la banque où elle a son compte...

— Je suis heureux de connaître ces détails, heureux pour vous... En somme, lorsque Georgette Portal est venue la semaine dernière vous rejoindre à Marseille, vous aviez déjà réglé votre dette de jeu ?

— Certainement, et vous pouvez facilement vous en assurer. Je devais cette somme au comte di Paco; il habite avenue Ste-Hélène, au Mourillon...

— Très bien... si toutes vos assertions sont justes, vous ne serez pas inquiété, je ne parlerai même pas de vous à l'instruction pour vous éviter la tapageuse publicité de l'actualité. Je vous demande seulement de ne pas quitter la ville sans m'en informer. Je suis à l'Hôtel du Var; si vous aviez à m'y voir, demandez-moi sous le nom de Ligeois... Au revoir, monsieur Clairvaux, et réfléchissez bien si vous ne voyez pas qui aurait pu avoir intérêt à la disparition de votre fiancée... tenez-moi au courant de vos cogitations...

— Je ne vois pas, monsieur l'inspecteur... vraiment, je ne vois pas...

Cependant, Giroux s'était aperçu que le jeune homme avait subitement pâli et qu'il s'était mis à trembler de nouveau, comme sous l'influence d'une violente émotion intérieure...

.....

Alors qu'il passait devant la Poste, il se retourna brusquement... On venait de lui frapper sur l'épaule...

— Tiens... bonjour, monsieur le commissaire, dit gaiement Giroux...

C'était le commissaire spécial de Toulon, qu'il avait vu la veille et à qui il avait demandé qu'on lui adjoignît un inspecteur, connaissant Bernard Clairvaux.

— Alors... vous avez vu votre jeune chenapan de Gévaudan ?

— De Gévaudan ?... Que voulez-vous dire ?...

— Ben... oui té... Bernard de Gévaudan...

— Mais... c'est Clairvaux qu'il se nomme...

— De Gévaudan aussi, peuchère... il a un nom à rallonge ! C'est la famille Clairvaux de Gévaudan...

— Oh !... par exemple... s'écria soudain Giroux... Gévaudan... bon Dieu !... mais je connais ça... Gévaudan... Excusez-moi, monsieur le commissaire... il faut que je rentre tout de suite à l'hôtel...

Et, plantant là le commissaire interloqué, il s'enfuit en courant vers son domicile...

Maintenant, l'inspecteur parisien fouillait fébrilement dans sa serviette de cuir... Il en sortit la liste des voyageurs de l'express 812 et il se mit à la parcourir rapidement. Alors qu'il arrivait au wagon des premières, il s'arrêta brusquement et, saisissant un crayon, il fit une marque devant un nom...

Sur la liste, il y avait, en toutes lettres, le nom de Hubert de Gévaudan...

— Hubert de Gévaudan... qui est celui-là ? Est-ce le fils qui, possédant deux prénoms, n'aurait donné que le prénom qui n'était pas usuel... ou est-ce le père ?

...Il faut que je sache sans tarder quel est cet Hubert.

Adieu dîner et repos, Giroux ne pouvait pas attendre au lendemain pour se renseigner... il n'aurait pas dormi de la nuit...

Sans désemparer, l'inspecteur se précipita dehors et se mit à la recherche du commissaire principal... Il savait à peu près où le trouver, ce dernier ayant la douce habitude d'aller, à la sortie du bureau, siroter en toute quiétude le pastis à la terrasse de l'Amirauté.

Quelques minutes plus tard, le commissaire, les yeux ronds, voyait arriver l'inspecteur tout essoufflé de sa course...

— Eh bé... collègue... vé, qu'est-ce qui arrive... vous n'êtes pas bien ?...

— Non !... au contraire... tout va bien... Dites-moi, le fils Clairvaux s'appelle bien Bernard ? Mais n'a-t-il pas un autre prénom ?

— Si, bien sûr... il se nomme aussi André... Bernard-André... J'ai assez souvent établi des contraventions à son nom pour tapage nocturne pour m'en souvenir...

— Et Hubert ?

— Hubert ?... vé... mais ça c'est le père... un bien brave homme lui... et sérieux et travailleur et tout...

— Ouais... eh bien, je vous remercie... j'irai le voir demain. Au revoir, mon cher commissaire...

— Eh non... je ne vous laisse pas partir, je

vous tiens, je ne vous lâche pas... nous prendrons l'apéritif ensemble. Puis-je vous garder à dîner... je connais un petit coin où vous dégusterez une de ces bouillabaisses dont vous me direz des nouvelles...

.....

Le lendemain, après une nuit de digestion pénible, l'inspecteur Giroux se leva de méchante humeur... la bouillabaisse décidément ne passait pas... Il avala deux cachets digestifs, fit rapidement sa toilette et sortit pour se rendre immédiatement au bureau du directeur des Chantiers Navals Toulonnais.

— Je crois bien que je tiens mon coupable, murmurait Giroux en marchant vivement vers son but...

La veille, il avait fait parler le commissaire sur les qualités et les défauts de monsieur Clairvaux père. Il avait ainsi appris que si c'était un homme travailleur infatigable et un homme énergique, qu'il était par ailleurs assez despotique et sujet à des colères terribles.

De l'avis de Giroux, c'était tout à fait l'individu capable de briser, même au prix d'un crime, une situation contraire à ses projets.

L'inspecteur arriva aux Chantiers Navals vers neuf heures.

Il fit passer sa carte à monsieur Hubert Clairvaux, qui le reçut sans le faire attendre.

— Entrez, monsieur l'inspecteur... Qu'y a-t-il pour votre service ? demanda avec raideur l'industriel.

— J'ai quelques questions à vous poser au su-

jet d'une affaire grave... à laquelle vous, ou plutôt votre famille, est directement mêlée...

— Vous voulez, à ce que je vois, parler de l'affaire Portal ?

— En effet...

Giroux ne pensa pas à tergiverser... Il voulut porter un coup direct, sur lequel il comptait pour abattre toute l'assurance de l'armateur.

— Cette affaire vous vise particulièrement...

— Moi... comment ça ? demanda aigrement monsieur Clairvaux en fronçant les sourcils.

— Oui... vous... Je sais que vous avez voyagé par le train dans lequel madame Portal, celle que votre fils considérait comme sa fiancée, a été assassinée... Et je sais, d'autre part, que ce mariage vous déplaisait souverainement...

— Comment... misérable..., éclata l'armateur vert de colère... vous osez insinuer...

— Pardon, je n'insinue rien... j'expose simplement des faits indiscutables... Est-il vrai que ce mariage ne vous convenait pas ? D'autre part, avez-vous, oui ou non, pris le train samedi dernier pour Paris ? Je précise : il s'agit de l'express 812...

— C'est exact... et après ?

Giroux était quelque peu surpris que son attaque n'ait pas produit un effet plus efficace...

— Après ?... mais vous rendez-vous compte que si vous comparaissiez devant un juge sous le chef d'accusation de meurtre sur la personne de madame Georgette Portal, les présomptions qui pèsent sur vous suffiraient à vous faire condamner ?

A moins, naturellement, que vous puissiez prouver votre innocence...

— Mais, M. l'inspecteur, je vais le faire immédiatement...

— Je vous écoute, dit machinalement l'inspecteur stupéfait.

— C'est très simple... j'ai effectué tout le voyage en compagnie de monsieur Xavier Trébourdin, le préfet du Var... Cette référence vous suffit-elle ?

— Elle me suffirait, s'il ne vous avait pas été possible de quitter monsieur le préfet pour aller aux lavabos...

— J'ai en effet été aux lavabos, mais je dois vous faire remarquer que notre compartiment se trouvait en bout de wagon et justement contre les lavabos... je précise, les lavabos des premières, et justement à l'opposé du wagon de secondes classes dans lequel la victime a été tuée... Inévitablement, si je m'étais dirigé de ce côté, monsieur Trébourdin m'aurait vu passer. Or, il pourra vous confirmer que pas un instant je me suis dirigé vers le wagon des secondes classes.

— Je vous remercie, monsieur... Je vérifierai vos déclarations.

— C'est mon plus cher désir... Et maintenant, si vous n'avez plus rien à me demander, je ne vous retiens pas, monsieur l'inspecteur...

Giroux se contint devant cette impertinence. Il salua froidement monsieur Clairvaux et se retira.

VI

Le train de nuit qui rentrait sur Paris emportait à quatre-vingt kilomètres à l'heure l'inspecteur Giroux complètement effondré...

Il avait soigneusement, pendant ces deux derniers jours, contrôlé les déclarations du père et du fils Clairvaux... et leurs assertions s'étaient avérées parfaitement exactes... Nulle faille dans leur défense à l'un et à l'autre... aucun doute ne pouvait subsister sur la véracité de leurs déclarations... C'était un désastre complet...

Tout le long du trajet, il ruminait sa défaite et s'en voulait d'avoir couru une semaine en pure perte, semaine que l'assassin aurait probablement mise à profit pour effacer toute piste susceptible de le faire prendre...

Mélancoliquement, Giroux relisait ses notes d'un œil morne... Soudain il fixa son attention... il était en train de relire le compte rendu de l'interrogatoire qu'il avait fait subir au jeune Clairvaux... et il s'apercevait que ce dernier avait affirmé que Georgette Portal ne voyait plus sa belle-sœur depuis des années... Cela était en pure contradiction avec les déclarations de Suzanne Portal...

— Voilà le grain de sable dans la machinerie !... Il me faut agir avec la plus extrême prudence...

Maintenant Giroux avait hâte d'être rentré à Paris...

L'inspecteur, qui avait pris le train de nuit, arriva dans la capitale le matin à huit heures... Il passa aussitôt chez lui pour prendre un bain; puis il s'habilla pour sortir. A dix heures il se présentait à la Société Générale, agence X.T., rue

de la Pompe. C'était la succursale où Georgette Portal avait son compte. L'inspecteur avait relevé ce détail sur le chèque encaissé par Bernard Clairvaux à Toulon.

A la banque, il apprit que la morte avait non seulement un compte qu'il fit immédiatement bloquer, mais aussi un coffre.

Sans attendre, Giroux s'occupa immédiatement de remplir les formalités nécessaires pour faire procéder à l'ouverture du coffre.

L'après-midi, il assistait à l'opération...

L'inspecteur y fit une découverte de la plus haute importance. Toute une correspondance s'y trouvait. Une vingtaine de lettres expédiées à Georgette par un certain Justin Portal. Ce correspondant était en Nouvelle-Calédonie... Il était, selon ce que comprit l'inspecteur en lisant ces lettres, l'oncle par alliance de Georgette Portal. Ce Justin portait à sa nièce une vive affection, affection qui s'était accrue encore depuis la mort de son neveu, le mari de Georgette... De temps en temps l'oncle faisait allusion à sa seconde nièce : Suzanne Portal... Cette dernière n'était pas dans les bonnes grâces de son parent Calédonien... L'oncle Justin la considérait comme une hypocrite et une jalouse. Il ne parlait rien moins de la déshériter au profit de Georgette. Pourtant, en poursuivant sa lecture, l'inspecteur comprit que Georgette faisait son possible pour calmer l'animosité que l'oncle Justin nourrissait contre Suzanne Portal. Pourtant ces efforts étaient vains.

Puis, tout à coup, il y eut un trou dans la suite du courrier. Il semblait manquer des lettres... De plus, à partir de ce moment là, les lettres avaient été adressées à l'adresse actuelle de Georgette

Portal, alors que les premières avaient été envoyées à un domicile antérieur. Dans les toutes dernières missives, l'oncle se plaignait vivement de sa santé et, dans la plus récente, qui remontait à deux mois, il craignait pour sa vie, souffrant, disait-il, d'une bilieuse hématurie, grave affection du foie qui pardonne rarement.

Giroux se lança sur cette nouvelle piste et il se rendit aussitôt à l'ancienne adresse de Georgette Portal. La concierge lui confirma qu'en effet une dame Portal avait bien habité la maison, mais avant son arrivée comme concierge...

— Si vous désirez de plus amples détails, dit-elle au policier, il vous faudra aller voir l'ancienne concierge...

— Et où habite-t-elle ?

— Elle s'est retirée pour raison de santé, dans une petite maison qu'elle possède près de Montfort-l'Amaury... à Boissy très exactement... Elle y est connue, vous n'aurez qu'à demander après madame Charvin...

Giroux était lancé, il se sentit sur la bonne piste. Sans perdre de temps, il partait le soir même pour Montfort-l'Amaury. Il arriva une heure plus tard à Boissy et ce ne fut qu'un jeu pour lui de trouver l'ancienne concierge, madame Charvin.

La brave femme se souvenait parfaitement de Georgette Portal qui avait toujours été une locataire généreuse.

Quand l'inspecteur l'interrogea au sujet du courrier de Calédonie, la vieille femme se souvint parfaitement que, lors du déménagement de madame Portal, sa belle-sœur était venue de sa part prendre son courrier, parmi lequel se trou-

vaient justement des lettres de Calédonie, facilement reconnaissables par le timbre...

Muni de ces certitudes, l'inspecteur regagna Paris heureux de sa journée.

Il commençait maintenant à voir clair dans toute cette affaire... Enfin il entrevoyait un mobile sérieux au crime... L'héritage de cet oncle qui, d'après ses lettres, paraissait immensément riche, n'était pas à dédaigner pour des gens sans scrupules... Voilà une raison qui, ajoutée à la jalousie d'une femme envieuse, était plus que suffisante pour provoquer un drame...

Pour mener à bien ses recherches, Giroux se promit de surveiller la belle-sœur, mais, étant connu d'elle, il confia la surveillance à un de ses collègues, dont il connaissait les qualités policières.

Ce dernier ne tarda pas à lui apporter du nouveau.

A plusieurs reprises, la jeune femme avait été vue en compagnie d'un homme au teint bistré et d'allure quelque peu interlope... Il rendait visite à la jeune femme le soir et faisait son possible pour ne pas être remarqué en sa présence.

Sous prétexte d'une rafle, Giroux organisa une souricière et il réussit à emmener l'homme au commissariat de police de Montmartre un soir qu'il sortait de chez Suzanne Portal. C'était bien l'homme recherché... Rien ne manquait... L'examen de ses papiers prouvait qu'il se nommait Myka Sternov et qu'il était d'origine balkanique... Mais où Giroux tomba des nues, c'est quand il apprit que c'était le mari légitime de Suzanne Portal, avec laquelle il s'était marié secrètement en Angleterre.

La preuve du crime était inscrite en toute lettre sur la liste des voyageurs du train express 812. Myka avait voyagé dans le wagon de Georgette, dans le compartiment voisin... Mais rien ne pouvait faire suspecter ce voyageur qui n'avait rien de particulier. Ajoutons que les empreintes digitales relevées sur les meubles de la victime étaient celles de Myka, et que l'on retrouva à son domicile propre le fourreau du stylet qui avait servi à assassiner la malheureuse courtière, ainsi que le reste des pierres précieuses contenues dans ses bagages.

Suzanne fut naturellement convaincue de complicité et inculpée conjointement avec son mari.

Tandis que le chef de la P.J. félicitait Giroux de son succès, celui-ci se récusait modestement :

— Vous savez, chef... dans toute cette affaire, j'ai eu beaucoup de chance...

— Cependant, si vous n'aviez pas relevé la petite contradiction qu'il y avait entre les déclarations de Suzanne Portal et celles de Bernard Clairvaux, l'affaire nous passait sous le nez...

— Je ne dis pas le contraire, mais en attendant je peux dire qu'elle m'a bien eu au sentiment la Suzanne Portal... Quelle merveilleuse comédienne!

FIN

LA COLLECTION SPHINX

est éditée par la

Société Française d'Éditions et de Publications illustrées

142, rue Montmartre, PARIS (2e)

S. P. I. — 27, rue Nicolo, Paris (16e).

N° 28 – R. Dansier – PASSAGE À NIVEAU N° 9

PASSAGE À NIVEAU N° 9

Roman Policier

Collection SPHINX

1F.20